

Artiste : situations, expériences, lieux.

La multiplicité des situations et des pratiques dans lesquelles les artistes sont engagés, la diversité des lieux de création, tant dans leur typologie, leurs moyens que dans les pratiques qu'ils expérimentent, le croisement permanent des dimensions juridiques auxquelles ils sont confrontés, jusqu'à la qualification même de certaines sommes perçues (aides, bourses, allocations,...), parce qu'elles modifient la nature du travail artistique, entraînent pour les artistes des situations et une gestion administrative complexes de leurs activités et les placent dans la nécessité de recourir à des modes opératoires et de gestion similaires à ceux des autres acteurs économiques.

A travers cette intervention, nous proposons, d'apporter aux artistes des éléments permettant d'esquisser les contours de cette géographie, de clarifier les conditions de mise en œuvre des diverses démarches (d'ordre social, fiscal et juridique) générées à l'occasion de leur activité. Il nous semble en effet primordial, autant pour les artistes que pour les professionnels avec lesquels ils sont amenés à travailler, de maîtriser ces aspects, ceci toujours afin de contribuer à rendre possibles leurs projets artistiques.

CONTENU

Préambule relatif à l'organisation et à la situation économique du secteur des arts visuels, incidences sur les modalités d'exercice.

L'art comme expérience : comprendre les cadres, trouver sa place.

- L'artiste en ses lieux : du proche au lointain. S'apparenter, se distancier...
- Cartographies et réseaux de l'art contemporain : une mobilité performative.
- L'artiste cet auteur : la notion d'œuvre de l'esprit du point de vue juridique (CPI), du point de vue fiscal (CGI) et du point de vue social (CSS).
- Elargissement et éclatement de la notion d'œuvre : rappels juridiques.
- Typologie des activités et des situations rencontrées : workshops, ateliers, résidences, commissariat, bourses de création, allocations, appels à projets, commandes, 1%...

Le cadre professionnel : explorer des formes, agencer des possibilités.

- L'artiste confronté à la réglementation du travail : définition du salariat et distinction avec le travailleur indépendant.
- Artiste-auteur *versus* artiste-interprète.
- Le régime social et fiscal des artistes : obligations déclaratives, démarches. TVA et CFE : taux, franchise,...
- Rôle et champ d'application des organismes agréés : la Maison des Artistes et l'AGESSA
- Les notions d'assujettissement et d'affiliation
- Les situations de cumul : l'artiste à 360°
- Les revenus tirés « d'activités accessoires » : précisions apportées par la circulaire du 16 février 2011.

Comment et avec qui travailler, s'organiser ?

- Seul ou à plusieurs : des histoires de configuration et de collaboration
- S'appuyer sur des contrats / des conventions : production, co-production, exposition, commande, édition, résidence... Quels engagements ?
- Qu'est-ce qu'un diffuseur ? déclaration d'existence, obligations, le précompte, contribution 1,1%
- Les différentes formes de rémunération : droits d'auteur, honoraires, ventes, cachets, salaires, redevances, royalties, débours, contreparties,...
- Les auteurs et la gestion collective : les sociétés de perception et de répartition des droits d'auteurs
- Le déplacement, le travail à l'étranger : transport des œuvres, formalités, sécurité sociale, règles d'imposition des revenus perçus à l'étranger,...

L'artiste et la création à la confluence de plusieurs sources de droit

- Préambule : projet de loi (en cours) relatif à la liberté de création, au soutien aux créateurs et la protection de leur statut.
- Appréhender le droit comme une ressource.
- Le droit des auteurs sur leur création, le droit au respect de la personne sur son image, le droit de l'information, la liberté d'expression,...
- L'utilisation des images, de la musique ou des textes : guide pratique, autorisations, limites.
- Retourner le droit : petit traité de la liberté à l'usage des artistes,
- Développer des pratiques alternatives : faire du droit une arme.

OBJECTIFS

- Comprendre l'organisation socioéconomique du secteur des arts plastiques contemporains
- Connaître le cadre social, fiscal et juridique de l'activité des artistes plasticiens
- Maîtriser les situations complexes de pluriactivité
- Connaître les responsabilités et les obligations légales des structures avec lesquelles les artistes sont amenés à collaborer
- Connaître le cadre réglementaire en matière de rémunérations et d'exploitation du travail artistique.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Remise de supports pédagogiques,
- Projection de documents,
- Etudes de cas et illustration par des exemples.
- Questions / Réponses
- Quelques petits exercices

PUBLICS

Etudiants en art, artistes-auteurs et toute personne concernée par les activités de création dans le champ des arts visuels.

INTERVENANT

Grégory JEROME, Titulaire d'un DEA en sciences sociales et diplômé de SciencesPo Paris - SPEAP programme d'expérimentation en arts et politique (dirigé par Bruno Latour), il a dirigé un service d'études et d'accompagnement au sein d'une agence conseil aux entreprises culturelles pendant plus d'une dizaine d'années. Aujourd'hui, il mène différents travaux de recherches et d'études où se mêlent sciences sociales, droit, art et urbanisme, notamment à Leipzig en Allemagne. Il intervient par ailleurs en tant que chargé de cours auprès de différentes universités (IEP / Master Politique et Gestion de la Culture et Université de Strasbourg / Master Critique-Essai. Écritures de l'art contemporain), et de formateur (CIPAC, écoles supérieures d'art en France) et collabore avec de nombreuses structures dans le champ de l'art contemporain, de l'illustration et des arts graphiques. Il est également chargé de mission au sein de la HEAR / Haute école des arts du Rhin à Strasbourg.

BIBLIOGRAPHIE

DROIT, CONTRATS, STATUTS,...

Alain CABRIT, *Le photographe. Guide pratique et juridique pour le professionnel et l'amateur*, éd. Du puits fleuri, 2010.

Sébastien RAIMOND, *La qualification du contrat d'auteur*, IRPI, éd. LITEC, 2009

Jean VINCENT, *Droit des arts visuels. Contrats d'auteurs*, éd. LAMY, 2010.

Christophe LACHIÈZE, *Droit des contrats*, éd. Ellipse, 2007.

Liora ISRAËL, *L'arme du droit*, éd. Presses de SciencesPo, 2009.

Anne-Laure STÉRIN, *Guide pratique du droit d'auteur. Utiliser en toute légalité : textes, photos, films, musiques, internet+protéger ses créations*, éd. Maxima, 2011.

Institut Art et Droit, *L'art contemporain confronté au droit*, actes du colloque, 2006, <http://artdroit.org/wp-content/uploads/2013/11/Actes-du-colloque.pdf>

Véronique STÉRIN, *Le Guide de la propriété intellectuelle, Protéger ses œuvres par le droit d'auteur*, éd. IRPI, 2010.

CNAP / Centre National des Arts Plastiques, <http://www.cnap.fr/navigation/profession-artiste/activite/activite-professionnelle-debut-et-fin-dactivite-creation-dent> - Les Guides de l'art contemporain : 140 Aides privées et publiques en faveur des artistes ; 196 Résidences en France ; 149 Questions-réponses sur l'activité des artistes plasticiens,...

Circulaire précisant le traitement qu'il convient d'appliquer aux revenus perçus par les artistes : http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/2011_02_11_circ_artistes_auteurs_remu_accessoires.pdf

Annie ALLAIN et Thierry DUMAS, *Le système de protection sociale des auteurs : à la découverte d'une planète méconnue*, les Cahiers de l'IRPi (Institut de recherche en propriété intellectuelle), 2007.

Nadia WALRAVENS, *L'œuvre d'art en droit d'auteur. Forme et originalité des œuvres d'art contemporaines*, édition Economica, 2005.

Thomas PARIS, *Le droit d'auteur : l'idéologie et le système*, éditions PUF, 2002.

ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE, GUIDES, ENSEIGNEMENT,...

- Marie-Christine BUREAU (dir.), *L'artiste pluriel. Démultiplier l'activité pour vivre de son art*, Presses universitaires du Septentrion, 2009.
- Jeff KHONSARY and Kristina LEE PODESVA, *Institutions by Artists*, Volume One, Folio Series, Fillip Editions / Pacific Association of Artists Run Centres, 2012.
- Patrick CINGOLANI, *Révolutions précaires. Essai sur l'avenir de l'émancipation*, L'horizon des possibles, éditions La Découverte, 2014.
- Alexis ARGYROGLO, *Manuel à l'usage des artistes débutants et amateurs*, éditions Eyrolles, 2011.
- Patrice BONAFFÉ (dir.), *Choisir et préparer sa résidence d'artiste*, Agence européenne des jeunes créateurs, Mobility in art process, Pépinière européennes pour jeunes artistes, 2006.
- Giorgio AGAMBEN, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, éditions Payot, 2007.
- Pierre-Michel MENDER, *Être artiste. Œuvrer dans l'incertitude*, éditions Al Dante+Aka, 2012.
- Nathalie HEINICH, *Faire voir. L'art à l'épreuve de ses médiations*, éd. Les impressions nouvelles, 2009.
- Françoise LIOT, *Le métier d'artiste*, éd. L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2004
- Howard S. BECKER, *Les mondes de l'art*, éd. Champs/Flammarion, 1988.
- Frank BERZBACH, *Psychologie pour les créatifs. Survivre au travail*, éd. Pyramid, 2011.
- Ramon TIO BELLIDO et Henry MEYRIC HUGHES (dir.), *De l'école d'art à l'engagement artistique*, éd. AICA Press, 2008.
- François HERS et Xavier DOUROUX, *L'art sans le capitalisme*, éd. Les presses du réel, 2011.
- Pascal GIELEN and Paul DE BRUYNE, *Teaching Art in the Neoliberal Realm. Realism versus Cynicism*, éd. valiz antennae, 2012.
- Maurizio LAZZARATO, *Marcel Duchamp et le refus du travail*, éd. Les prairies ordinaires, 2014.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu et date : Bourges, ENSA, **jeudi 2 février 2017**

Durée : 1 jour

Horaires : 9h45 à 13h puis 14h15 à 19h

Des questions en vrac...et d'autres à venir :

- *qu'est-ce qu'un artiste du point de vue juridique ?*
- *Une situation attachée à un certain type d'activités ou/et non pas une situation attachée à une personne*
- *Précautions relatives à la situation économique des artistes plasticiens*
- *Une situation attachée à un certain type de relation : indépendance/autonomie versus subordination*
- *Statut ou régime ?*
- *La commission professionnelle de la Maison des Artistes et la question de l'appréciation de l'activité*
- *La figure de l'artiste à 360 °*
- *Plusieurs dimensions qui se mêlent : le régime fiscal, le régime social, la propriété littéraire et artistique*
- *Notions d'assujettissement / d'affiliation*
- *Le précompte / la dispense de précompte*
- *Le 1,1% diffuseur*
- *Précisions apportées par la circulaire du 16 février 2011 concernant les revenus tirés d'activités accessoires : sommes perçues dans le cadre d'un programme de résidence, sommes perçues dans le cadre de l'animation d'ateliers, commandes,...*
- *Obligations incombant aux diffuseurs : qu'est-ce qu'un diffuseur du point de vue des assurances sociales*
- *Commerce d'art / diffuseur*
- *Le recensement : Maison des Artistes / AGESEA*
- *Analyse de diverses situations : production d'œuvre, co-production d'œuvre, édition, commande d'œuvre, résidence de création, workshops, ateliers artistiques (médiation), édition / design objet, production / édition de multiples*
- *Le contrat fait foi : la question de la qualification du contrat et de la relation de travail en vue du rattachement à un domaine du droit (code de la propriété intellectuelle - propriété littéraire et artistique / code du travail / code du commerce / code de la propriété intellectuelle - propriété industrielle)*
- *La qualification du revenu : droits d'auteur, salaires, redevances, honoraires*
- *Facture / note d'auteur / débours / remboursement de frais / per diem*
- *Le déplacement, le travail à l'étranger : conventions fiscales versus retenues à la source de l'impôt sur le revenu*